



Le CIG Échelonné de SSQ Groupe financier :

une façon rentable et pratique de diversifier
vos comptes à intérêt garanti

Les comptes à intérêt garanti (CIG) présentent l'avantage de vous assurer d'un taux pour une durée fixée d'avance. Habituellement, plus la durée fixée est longue et plus le taux est élevé.

Pour profiter d'éventuelles hausses de taux et des occasions du marché et ainsi mieux équilibrer votre portefeuille, il vous faut toutefois bien étaler les échéances de vos CIG de manière à avoir constamment des placements arrivant à terme.

Si vous voulez **bénéficier de la sécurité des comptes à intérêt garanti tout en ayant la flexibilité de réinvestir une partie de vos sommes chaque année**, considérez le CIG Échelonné de SSQ Groupe financier.

Le **CIG Échelonné**, parce qu'il regroupe différents CIG de durées variées aussi courtes qu'un an, vous permet de reprendre et de réinvestir une partie de vos sommes à chaque année. Et ce, **à un taux d'intérêt unique tout aussi intéressant pour les investissements de courte que de plus longue durée.**

SSQ Investissement
et retraite

Les valeurs à la bonne place

SSQ Investissement et retraite

MONTRÉAL

1200, av. Papineau, bureau 460
Montréal (Québec) H2K 4R5
Tél. : 514 521-7365 • 1 800 361-8100
Télééc. : 1 866 606-2764

QUÉBEC

C. P. 10510, succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 0A3
1245, chemin Sainte-Foy, bureau 210, édifice 1
Québec (Québec) G1S 4P2
Tél. : 418 688-4887 • 1 800 320-4887
Télééc. : 1 866 559-6871

Courriel : invest.ret-serv@ssq.ca
Internet : www.investissement.ssq.ca



Le CIG Échelonné

Une stratégie rentable et pratique
pour diversifier vos comptes à intérêt garanti

SSQ Investissement
et retraite

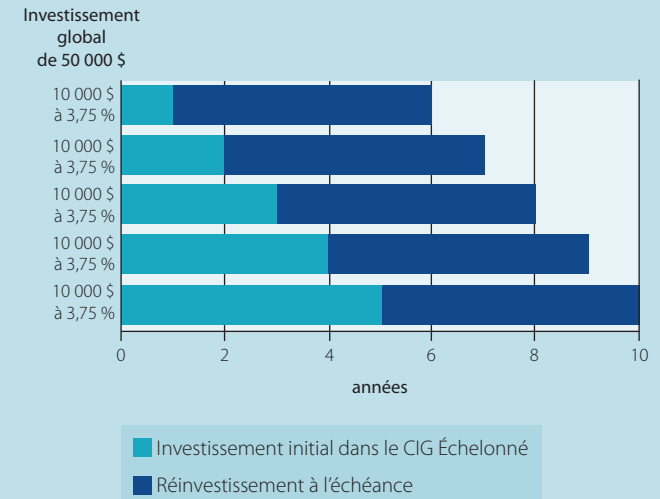
Les valeurs à la bonne place



Exemple du fonctionnement

Par exemple, Jean investit 50 000 \$ dans un CIG Échelonné 5 ans. De ce montant, 10 000 \$ seront investis pour un an, 10 000 \$ pour deux ans, et ainsi de suite jusqu'à un terme de 5 ans. Le taux global appliqué, par exemple 3,75 %, sera le même pour toutes les portions.

Chaque portion sera réinvestie à l'échéance pour un terme de cinq ans au taux des comptes à intérêt garanti réguliers en vigueur à cette date. L'échelonnement des CIG continuera donc sa progression et protégera votre portefeuille des fluctuations des taux.



Le CIG Échelonné

Le montant investi dans le CIG Échelonné sera divisé en trois, cinq, sept ou dix portions égales selon la durée totale choisie (3, 5, 7 ou 10 ans). La première portion arrivera à échéance après un an, la seconde après deux ans, et ainsi de suite. Toutes ces portions bénéficient du même taux initial avantageux.

Le CIG Échelonné vous permet d'appliquer la stratégie de l'étalement des échéances : quel que soit le comportement des marchés, votre portefeuille est protégé car seule une portion arrive à échéance à chaque année.

Avantages

- ▶ Capital et taux garantis
- ▶ Meilleurs taux que les placements à court terme, et bonifiés selon les montants investis
- ▶ Liquidités disponibles sans frais à chaque année dès la première année de placement, à la date anniversaire du CIG
- ▶ Étalement des échéances de vos comptes à intérêt garanti
- ▶ Option rachetable et non rachetable, au choix

Caractéristiques du CIG Échelonné

Options	Série 3	Série 5	Série 7	Série 10
Échéance totale	3 ans	5 ans	7 ans	10 ans
Régimes individuels permis	REÉR		INV	
	CRI		CÉLI	
Dépôt minimum	5 000 \$			
Intérêts annuels	OU Composés			
	OU Simples pour les contrats non enregistrés et CÉLI seulement			
À l'échéance	Réinvestissement automatique pour la durée totale choisie initialement au taux des CIG réguliers en vigueur à cette date			
	OU Versement sur demande			
Possibilité de rachat	Rachetable en tout temps avant l'échéance, moins les frais si applicables			
	OU Non rachetable			

Le CIG Échelonné fait partie de notre offre standard et est disponible à des taux affichés à chaque semaine.

Consultez votre conseiller en sécurité financière pour plus de détails sur ce produit.

